



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-28776>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **26-28776**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition d'un spectrophotomètre infrarouge à transformée de Fourier avec un module Atténuation par Réflexion Totale (ATR), avec fourniture d'accessoires, de consommables et prestations associées

Description : Acquisition d'un spectrophotomètre infrarouge à transformée de Fourier avec un module Atténuation par Réflexion Totale (ATR), avec fourniture d'accessoires, de consommables et prestations associées

Identifiant de la procédure : b56e6c83-ce02-4980-8f1d-7c2ba3cdb979

Identifiant interne : 26BI0001

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : En application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 90 000€ HT pour la durée totale de l'accord-cadre. L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois 12 mois, pour une durée maximale (période initiale et reconduction successive) de 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction en vertu des dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. Attention : Démonstration obligatoire (cf. article 6.3 du présent RC)

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33114000 Appareils de spectroscopie

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 90,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Acquisition d'un spectrophotomètre infrarouge à transformée de Fourier avec un module Atténuation par Réflexion Totale (ATR), avec fourniture d'accessoires, de consommables et prestations associées

Description : Acquisition d'un spectrophotomètre infrarouge à transformée de Fourier avec un module Atténuation par Réflexion Totale (ATR), avec fourniture d'accessoires, de consommables et prestations associées

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38434540 Matériel biomédical

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 90,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :

- Critère 1 – Caractéristiques techniques (50 points) Ce critère sera évalué sur la base de la documentation technique de l'équipement proposé, des démonstrations effectuées (conformément à l'article 6.3) et de l'analyse de questionnaire technique (hors développement durable) en annexe 2 de l'acte d'engagement. Attention note éliminatoire : Une note de 10 sur ce critère entraînera le rejet de l'offre du candidat.
- Critère 2 - Prix (40 points) Ce critère sera évalué au regard du montant global de l'offre : Montant HT DQE (acquisition d'équipement)
- Critère 3 – Cadre de mémoire technique : Développement durable (10 points) Ce critère prendra en compte les réponses au cadre de mémoire technique sur la partie développement durable (annexe 2 à l'acte d'engagement). Les détails des critères figurent à l'article 7.1 du règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/04/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de

justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Numéro d'enregistrement : 26800014800125

Adresse postale : 1 Rond-Point du Professeur Christian Cabrol

Ville : AMIENS

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Ville : AMIENS

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 03 22 33 61 70

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b71e0ee9-7db4-4b97-a39b-417244240408 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2026 à 14:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2026